Image not found or type unknown

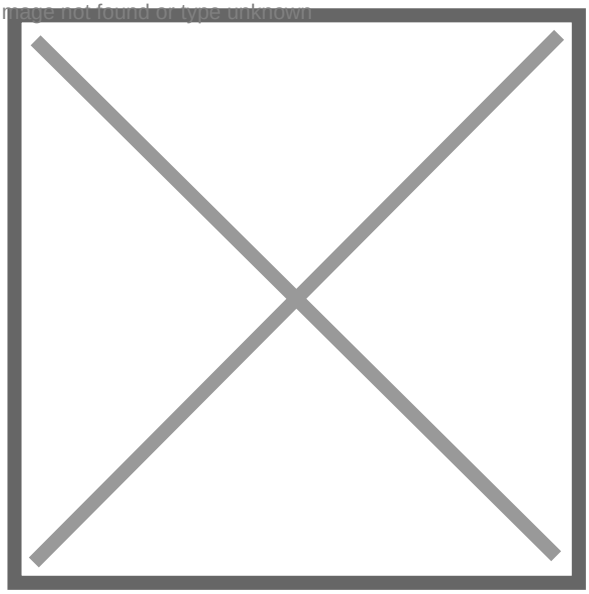

Rapporteur d'affaires pour sarl

Par **roger 75**, le **30/06/2011** à **22:01**

Bonjour,

Je possède une société de consultant dans le bâtiment et j'effectue pour le compte de maîtres d'ouvrages (syndics, property, facilities, tertiaire) des appels d'offres pour définition, exécution et suivi de travaux d'amélioration ou réhabilitation.
Ma question est la suivante:
Est ce que je peux être considéré comme rapporteur d'affaires pour l'entreprise sélectionnée et souscrire un contrat avec mise en place d'une rétribution qui varie en fonction du marché?
Je ne souhaite pas escroquer qui que ce soit mais agir en toute transparence.
Est ce que je dois créer une société qui n'aurait aucun lien avec la mienne, voire un autre gérant?
Dans l'attente de vous lire.
Roger

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés